



Mairie de Pévy

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 9 juin 2023

Désignation des délégués d'un Titulaire et trois Suppléants dans le cadre de l'Election Sénatoriale 2023 pour le vote de l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023

Délégué Titulaire :

Mr Daniel VAQUETTE a été désigné, délégué titulaire.

Délégués Suppléants :

1^{er} Suppléant :

Mr Reynald WERBROUCK a été désigné, 1^{er} délégué suppléant.

2^{ème} Suppléant :

Mme Laurence THENAULT a été désignée, 2^{ème} délégué suppléant.

3^{ème} Suppléant :

Mr Jean-Hugues CRETIN a été désigné, 3^{ème} délégué suppléant

Choix des entreprises pour la Réfection de la Nef de l'Eglise Notre Dame

M le Maire présente à son conseil municipal les devis des entreprises retenues pour la réfection de la nef de l'Eglise Notre-Dame de Pévy.

Lot 1 : Maçonnerie Pierre de Taille entreprise Le Bâtiment Associé - 19 rue du Grand Pré 51140 MUIZON

le montant du devis s'élève à **183 945,03 € HT soit 220 734,04 € TTC**

Lot 2 : Charpente Entreprise Le Bâtiment Associé - 19 rue du Grand Pré 51140 MUIZON

le montant du devis s'élève à **65 559,62 € HT soit 78 671,54 € TTC**

- Variante libre devis de : 14 480,74 € HT soit 17 376,89 € TTC

Lot 3 : Couverture Entreprise Gourdon - 4 rue Neuve 51110 LAVANNES

le montant du devis s'élève à **179 000,00 € soit 214 800,00 € TTC**

Le conseil municipal à l'unanimité des présents retient les devis des **lots 1, 2** de l'entreprise Le **Bâtiment Associé** et le devis du **lot 3** de l'entreprise **Gourdon**.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces travaux.

Devis des peintures du Monument aux morts

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents retient l'entreprise Barthélémy Arnaud pour la réfection des peintures du Monument aux Morts, le montant des travaux est de 1260 € HT.